



CAPD Mardi 5 avril

- personnels touchés par une mesure de carte scolaire
- allègements de service
- PACD, PALD

Liste d'aptitude Directeurs adjoints de SEGPA

Dossiers de candidature pour le 9/05 au plus tard

Emploi sur un poste en école européenne :

Dépôt des candidatures : 08/04 au plus tard

Mouvement 2011

- 1er avril : parution des postes (phase principale)
- **5 au 18 avril : saisie des vœux**
- 5 avril : CAPD personnels concernés par une mesure de carte scolaire
- 22 avril : CAPD bonifications mouvement 2011
- 17 mai : CAPD Résultats de la phase principale
- juin : phase d'ajustement
- 30 juin : groupe de travail phase d'ajustement

snuipp rhône informations

n° 25 - 01/04/2011

prix : 0,15 €

édito

Mouvement, dernière minute :
l'IA nous informe "qu'en raison de contraintes imprévues de calendrier, l'ouverture du serveur SIAM... est reportée au 5 avril 2011".
Saisie des vœux du 5 au 18 avril 2011

Réunion spéciale PEMF

Mercredi 6 avril à 11 h

à la Bourse du Travail (salle A)

Venez débattre de la question du devenir des maîtres formateurs

Conseil syndical du SNUipp

mercredi 6 avril de 13h à 15h

à la Bourse du Travail (salle A)

C'est l'instance de décision du département.

Appel à tous les syndiqués : participez !

Permutations - Ineat exeat

Date limite : 22 avril 2011

La circulaire est consultable sur le site de l'IA.

Documents à fournir dans tous les cas à

l'Inspection académique du Rhône :

- une demande écrite d'exeat du Rhône,
- une demande écrite d'ineat

Voir modèles sur le site :

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article936>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

Sans surprise

L'Inspecteur d'Académie nouveau est arrivé !

Au début du CTPD du lundi 28 mars, Jean-Louis Baglan a affirmé sa volonté de dialogue et de respect du paritarisme. Il a également annoncé son désir de s'impliquer à long terme dans la gestion du département... ce qui nous changerait des situations psychodramatiques ou carriéristes que nous avons connues ces dernières années. Pour l'heure, ces déclarations sont plutôt positives. Nous les apprécierons à l'aune de l'efficacité du travail paritaire et du respect des personnels.

Les élus FSU ont donc participé comme traditionnellement à la défense des situations des nombreuses écoles concernées par des mesures de carte scolaire et qui avaient alerté le SNUipp. Les seuils départementaux ont été globalement respectés... ce qui ne doit pas faire oublier qu'ils comptent parmi les plus élevés de France et que la disparition des élèves de 2 ans dans les écoles ordinaires est désormais officielle et permet à l'administration de récupérer 16 postes.

Le respect des seuils et l'arrivée massive de nouveaux élèves ne pourront d'évidence permettre à l'IA de rendre les 20 postes demandés par le ministère. En conséquence, la carte scolaire de rentrée risque d'être tendue tout comme les remplacements qui, inévitablement, vont absorber cette politique de restriction (contrairement à ce que souhaite afficher l'Inspecteur d'Académie). Nous sommes bien arrivés au bout de la logique comptable et de la politique libérale du "non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite". Tous les fonds de tiroir ayant été vidés, c'est désormais quotidiennement que les écoles vont vivre les conséquences du dogme sarkozo-médefien : remplacements non effectués, aide parcellaire aux élèves en difficulté, renfermement de l'école sur elle-même...

Pour autant, cette situation n'est pas irréversible : dans la syndicalisation, dans les instances syndicales, les collectifs, les actions à venir, il est plus que jamais nécessaire de dire qu'une autre école est possible et d'en déterminer ensemble les directions et les contours.

Fabienne Loreau

Secrétaire départementale





ST PIERRE DE CHANDIEU EST LYONNAIS	jeudi 7 avril vendredi 8 avril	11h45 à 12h15 et 17h à 17h45	Ecole R. Cassin - 04 78 40 32 02
COMMUNAY	mardi 5 avril	12h30 à 13h45	Ecole élémentaire - 04 72 24 64 02
GIVORS	jeudi 7 avril	12h à 13h30	Ecole G. Péri - 04 72 24 21 13
VILLEURBANNE	vendredi 8 avril	16h30 à 18h30	Ecole mat. A. France - 04 72 65 73 22
GRIGNY	lundi 4 avril	16h30 à 18h30	Ecole J. Curie - 04 78 73 03 11
VILLEFRANCHE	mardi 5 avril	16h30 à 18h00	Ecole F. Buisson - 04 74 60 60 86
VAULX EN VELIN	vendredi 8 avril	11h30 à 13h30 16h30 à 17h45	Ecole Langevin - 04 78 80 48 14
VENISSIEUX	mardi 5 avril	17h à 18h30	Ecole mat. H. Wallon - 04 72 50 10 41
LYON	lundi 4 avril vendredi 8 avril	12h à 13h	Ecole Montbrillant Lyon 3
VENISSIEUX	lundi 4 avril	12h à 13h30	Ecole mat. du Centre - 04 72 50 06 72
MEYZIEU	lundi 4 avril jeudi 7 avril	11h45 à 12h45 16h45 à 17h45	Ecole Condorcet - 04 78 31 54 08

Réunions d'Infos Syndicales : 3ème vague

Mercredi 6 avril de 9h à 12h
Bourse du Travail
Salle Moissonnier

Attention :
chaque enseignant a droit à
2 RIS décomptées par an.

Ordre du jour

1. Mouvement
2. Maternelle : quelle scolarisation des enfants de 2 ans dans les écoles ordinaires du département ?
3. Direction d'école : EPEP, école du socle, EVS administratives... Où en sommes-nous ?
4. Carte scolaire, suppressions, remplacements...
Débattons de tous ces sujets (et des autres !) pour mieux agir ensemble.

Evaluations de fin de grande section

Un bilan des acquisitions de l'école maternelle doit être effectué en fin de grande section et, dans certains départements, les écoles ont même reçu des outils d'évaluation pour la Grande Section.

Si la circulaire n° 2008-155 du 24-11-2008 indique « qu'un bilan des acquisitions de l'école maternelle, réalisé en référence aux programmes, est effectué en fin de grande section et joint au livret scolaire », aucun protocole d'évaluations n'a de caractère obligatoire à l'école maternelle. Pour les enseignants de GS, la seule obligation consiste à fournir le bilan évoqué par la circulaire et réalisé à partir des outils d'évaluation de leur choix.

Les circulaires locales ne peuvent donc faire état que de propositions, de mises à disposition d'outils et, en aucun cas d'injonctions, ni d'obligations. Dans le cas contraire, les représentants du SNUipp-FSU interviendront auprès du ministère pour faire respecter les textes.

Pour le SNUipp-FSU, les dispositifs d'évaluations doivent prendre en compte les compétences acquises dès la PS et faire l'objet d'un travail d'équipe, y compris avec les enseignants de l'école élémentaire, pour une meilleure continuité des apprentissages en vue de la réussite de tous les élèves.

Le nouvel IA préside le CTP : confirmation du désastre !

Le CTPD s'est tenu pendant 5 heures, le lundi 28 mars après-midi :

73 retraits*	- postes CLIN :
54 ouvertures	2 retraits,
-----	2 créations
= 19 postes en moins	-----
malgré 1 700 élèves de plus !	= 0 poste en plus
* 16 fermetures par la seule	malgré les besoins
non comptabilisation des 2 ans	
en ordinaire	- ASH :
- suppression de 35 postes	14,5 créations
d'IMF malgré une nécessité	18 retraits
croissante d'accompagne-	-----
ment des stagiaires...	= 3,5 postes en moins
- suppression de 8,75	
postes d'IRMA	

Le compte ne peut pas y être !

Les usagers, avec la FSU, ne s'y trompent pas : rassemblement de 80 personnes à Vaulx en Velin le 28 mars à midi, parents et élus occupant les écoles pour réclamer des enseignants pour leurs enfants, classes sauvages, grève du 10/02 et manifestations des 22/01 et 19/03. Tous disent que la seule solution est la création d'un collectif budgétaire conséquent par le gouvernement qui permettrait de rétablir les postes RASED manquants (notamment à Vaulx en Velin), d'augmenter le nombre de remplaçants, de scolariser tous les élèves de 2 ans dont les parents le souhaitent, de former les enseignants (y compris de rétablir la formation d'entrée dans le métier), de baisser les seuils trop élevés...

La banque partenaire des associations

Je suis intéressé(e) par les services du CME

Retournez ce bulletin, le CME vous contactera



Crédit Mutuel Enseignant du Sud-Est
179 avenue Jean Jaurès
69366 LYONCEDEX 07

Tél. : 0 820 380 341 Fax : 04 37 65 44 71
E-mail : 07390@cmse.creditmutuel.fr

NOM : Téléphone :
Adresse :

page 1

Edito

Conseil syndical

Permutations : Ineat Exeat

page 2

Permanences mouvement

Réunions d'Infos Syndicales

Evaluations de fin de

grande section

Le nouvel IA préside le CTP

Actualités, mouvement, carte scolaire, promotions, ... toutes les infos sur internet



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participant à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Claude BRUSAPORCO

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Octavie LASNE

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Evelyne PERRIN

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Informations

Bulletin hebdomadaire

d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association

École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0610 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires